



# Bulletin numéro 40 juin 2018 d'information municipale

LE REPAIRE LOUIS KENNEDY

## Dans ce numéro

- Le mot du Maire
- La révision du PLU
- Le budget 2018
- Les travaux
- Culture : théâtre, bibliothèque, musique
- Santé et affaires sociales
- Ecoles et affaires scolaires
- CCAS et établissements
- Santé et affaires sociales
- Ecoles et affaires scolaires
- Conseil Municipal Jeunes
- Nouveau Repaire de Mandrin
- Modernisation de la déchèterie
- Nouveaux commerces et services
- Etat civil et Agenda



[www.saint-genix-sur-guiers.net](http://www.saint-genix-sur-guiers.net)

# La Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le bulletin municipal n° 38 vous a présenté les raisons et les objectifs de la mise en révision du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune, ainsi que les modalités de concertation arrêtées par le conseil municipal.

Pour l'assister dans cette tâche, la commune a retenu, après mise en concurrence, un groupement de professionnels réunis autour du Bureau d'étude Terres d'Urbanisme, basé à Voglans (voir encadré).

Le pilotage est assuré par une commission travaux-urbanisme élargie aux conseillers volontaires. Elle associe les personnes publiques qui le souhaitent : principalement l'Etat (Direction départementale des territoires), le Syndicat mixte de l'Avant-Pays-Savoyard (responsable du SCoT) et la Communauté de communes Val Guiers. Elle a déjà tenu une dizaine de séances, généralement thématiques, au cours de ce premier semestre 2018.

Cette révision constitue une occasion privilégiée de réfléchir au devenir de notre commune, dans le respect des nouvelles règles d'urbanisme et des orientations du SCoT de l'Avant-Pays savoyard, afin de tracer les grandes lignes de la planification de notre territoire pour les 10 ans à venir. Plusieurs temps vont rythmer cette démarche :

- Le diagnostic territorial, qui recentre les enjeux sur la consommation de l'espace et l'organisation urbaine, les dimensions économique et socio-professionnelle, le paysage, le patrimoine et l'environnement ;
- Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables), qui est l'expression politique d'une volonté commune, clé de voûte du PLU ;
- La traduction réglementaire et opérationnelle du projet d'aménagement.

## Comment vous renseigner et vous exprimer ?

Le PLU concerne tous les citoyens (pas seulement les propriétaires !) c'est pourquoi vous avez, tout au long de la procédure, les moyens d'intervenir et de vous exprimer :

- Le site internet de la commune a été complété d'une page dédiée à cette révision, mise à jour régulièrement en fonction de son avancement,
- une exposition évolutive sera installée en Mairie et les différents panneaux qui s'enrichiront progressivement vous informeront des différentes étapes,
- vous pouvez bien entendu toujours écrire en mairie, ou la saisir via le formulaire de contact du site internet,
- enfin trois réunions publiques viendront rythmer cette concertation, aux différentes étapes-clés de la procédure : la première a été convoquée le jeudi 28 juin au terme de la première phase de diagnostic, au moment où s'engage le PADD, c'est à dire à l'amont de tout zonage et de toute écriture réglementaire.



## Qu'est-ce qu'un PLU ?

Un PLU est la rencontre d'un territoire et d'un projet :

- **un territoire** dans toutes ses composantes géographique, économique, sociale, historique, culturelle, patrimoniale, paysagère, environnementale...
- **un projet**, traduction d'une volonté collective d'aménagement du territoire communal, à partir d'objectifs préalablement définis.

## Que contient-il ?

**1- un rapport de présentation** : il expose le diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement, explique et justifie les choix retenus pour établir le projet.

**2- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)** : il définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble de la commune.

**3- les orientations d'aménagement et de programmation (O.A.P.)** : elles prévoient, par secteurs ou hameaux, des actions et opérations d'aménagement.

**4- un plan de zonage et un règlement** : ils définissent les conditions de constructibilité dans les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles et les zones naturelles. Ils fixent les règles applicables à l'intérieur de chacune de ces zones.

*L'équipe pluridisciplinaire qui accompagne le Conseil municipal dans la procédure de révision :*

**Bureau d'études Terre d'Urbanisme**  
Caroline METIFIOT, chef de projet

Nadège CHOMAZ, urbaniste

**Bureaux d'études :**  
KARUM – environnement et paysage  
ARTER – mobilité et stationnement  
Altitudes VRD – réseaux et SIG

# Le mot du Maire



Si la décentralisation est en danger, ne contribuons-nous pas à cette inclinaison ? Pas de regroupement de communautés de communes, pas de fusion de communes, pas de grand projet fédérateur pour l'avenir de notre territoire...

Unis, nous pourrions demain conforter le dynamisme des communes et des intercommunalités de l'Avant Pays Savoyard, même dans une structure plus importante.

Sans volonté de bouger, l'Etat imposera la solution qu'il jugera, lui, la plus efficace, à savoir une intégration dans une vaste agglomération savoyarde, voire iséroise.

Je voudrais rappeler ici que l'intercommunalité est le fruit d'une volonté commune des élus et qu'elle ne naît pas d'un claquement de doigts. La fusion et la coopération sont indispensables pour faire de nos territoires des lieux attractifs pour les familles, les actifs, efficaces pour les entreprises et non pas de tristes « cités dortoirs ».

Le monde rural ne veut pas, pour autant, être le « laissé pour compte », à côté de métropoles ou d'agglomérations qui se structurent.

Y aura-t-il encore des candidats pour gérer des communes faiblement peuplées ? Il reste encore 20 mois avant la fin de ce mandat, alors remettons-nous autour de la table et laissons de côté nos préjugés. Il serait bien temps de prolonger le débat sur le « bien ou mieux vivre ensemble ». Alors, travaillons, valorisons ensemble nos atouts, nos forces, notre complémentarité, les aspects positifs de la ruralité où il fait bon vivre.

Il faudra refondre la gouvernance de cette grande intercommunalité et instaurer plus de confiance entre élus, techniciens, plus de dialogue, plus d'assiduité pour faire aboutir ce rassemblement, cette nécessaire collaboration pour les mandats futurs, afin d'être plus forts et plus dynamiques ensemble.

Unis pour l'avenir, c'est garantir la place et le rôle de l'Avant-pays au sein de la Savoie.

Aujourd'hui, l'intercommunalité doit pouvoir être un lieu de réflexion sur les thèmes de l'équilibre du territoire, la mobilité, la santé, la culture... Mais il faudra des hommes et des femmes pour incarner cette volonté. Les quelques mois qui nous restent peuvent encore permettre une évolution historique pour notre territoire.

Le montant des dotations d'Etat accusent une nouvelle perte de 2 300 € par rapport à 2017, mais surtout près de 98 000 € depuis 2014 ! C'est pourquoi, une proposition d'augmentation de la fiscalité communale de 2 %, générant un peu plus de 12 000 € de recettes a été votée à l'unanimité des présents au Conseil municipal.

L'audit commandé pour le rapprochement des établissements médico sociaux de SAINT GENIX et de PONT-de-BEAUVOISIN piloté par le cabinet « DECISION PUBLIQUE » est en bonne voie. En parallèle, les Présidents des C.C.A.S. et leurs adjoints, ainsi que la direction se réunissent tous les mois pour avancer sur un mode de fonctionnement commun à l'ensemble des structures.

Le permis de construire du gymnase et des vestiaires sera prochainement déposé et la consultation des entreprises devrait intervenir à l'automne, pour une construction programmée en 2019, si toutefois le plan de financement est bouclé dans l'intervalle.

La météo du mois de juin et les phénomènes de « pluie intense » ont entraîné nombre de désagréments et divers dégâts sur le territoire de la commune. Nous nous sommes efforcés de répondre, dans la mesure de nos possibilités et de notre champ de compétence, aux sollicitations des administrés dans l'inquiétude.

Je vous laisse parcourir ce nouveau bulletin qui décrit la vitalité et la bonne santé de la commune ainsi que l'activité de vos adjoints et de l'ensemble du conseil municipal.

**Bonnes vacances d'été à toutes et tous.**

# Le Budget communal pour 2018

Le Conseil municipal du 5 avril 2018 a adopté Le budget de la commune pour l'exercice 2018 sur la base des propositions de sa Commission des Finances.

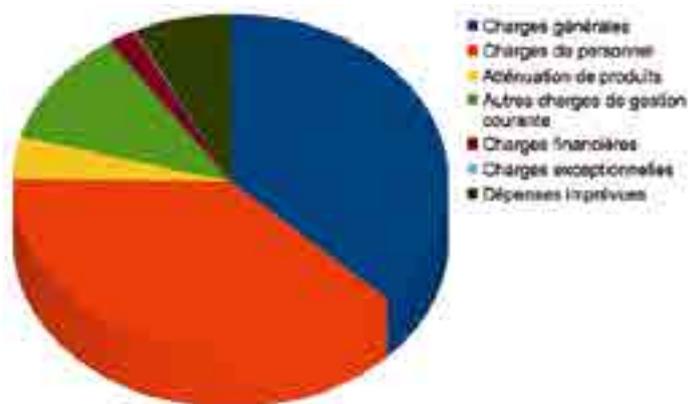
La section de fonctionnement regroupe les crédits permettant le fonctionnement courant de la mairie et des services communaux. La maîtrise de son évolution est indispensable pour dégager un excédent permettant de poursuivre les investissements nécessaires.

En 2018, un effort particulier a été porté sur la limitation de l'évolution des charges générales, en quasi-reconduction, malgré les hausses subies de certains postes (coût de l'énergie, contrats de maintenance...) compensées par des économies.

## Section de Fonctionnement 2018

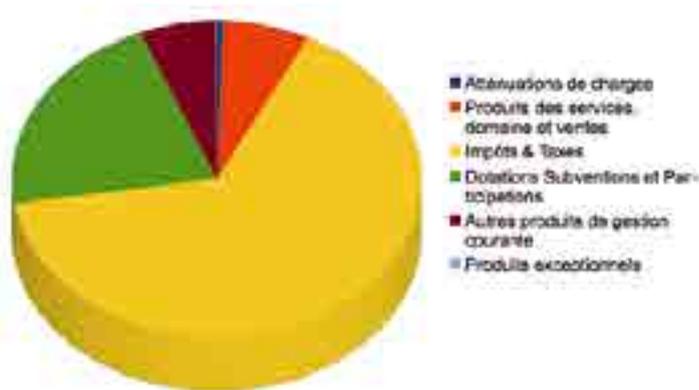
		BP 2018
<b>Dépenses 2018</b>	Charges générales	649 470 €
	Charges de personnel	662 600 €
	Atténuation de produits	71 000 €
	Autres charges de gestion courante	196 270 €
	Charges financières	35 740 €
	Charges exceptionnelles	2 000 €
	Dépenses imprévues	126 000 €
	<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>1 743 080 €</b>
	Dépenses d'ordre (dont mouvements entre sections)	426 685 €
	<b>TOTAL Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>2 169 765 €</b>
<b>Recettes 2018</b>	Atténuations de charges	9 201 €
	Produits des services, domaine et ventes	128 480 €
	Impôts et Taxes	1 217 925 €
	Dotations Subventions et Participations	399 780 €
	Autres produits de gestion courante	113 000 €
	Produits exceptionnels	780 €
	<b>TOTAL Recettes réelles</b>	<b>1 869 166 €</b>
	Recettes d'ordre	10 000 €
	<b>TOTAL Recettes de Fonctionnement</b>	<b>1 879 166 €</b>
	pm Excédent de fonctionnement N-1 reporté	290 599 €
<b>TOTAL Recettes de Fonctionnement cumulées</b>	<b>2 169 765 €</b>	

### Dépenses de fonctionnement 2018



Les dépenses de personnels sont plus que maîtrisées, puisqu'en baisse : des ajustements de poste et une renégociation d'assurances compensent les évolutions favorables des rémunérations et les missions temporaires non reconductibles (recensement, archivage). L'enveloppe des subventions aux Associations est maintenue.

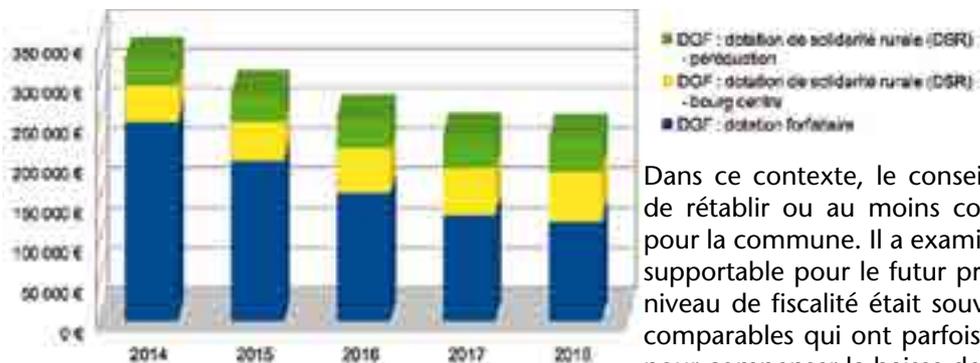
### Recettes de fonctionnement 2018



Côté recettes, après plusieurs années de baisse importante des dotations de l'État, les concours ne sont pas encore stabilisés mais évoluent moins défavorablement, comme les contributions aux dispositifs de péréquation pour lesquels la commune est contributrice nette. En 5 ans, la commune a perdu près de 100 000 € en niveau pour la seule « dotation globale de fonctionnement » perçue (voir graphique).

# Le Budget communal pour 2018 (suite)

## Evolution des dotations Etat



Dans ce contexte, le conseil municipal a débattu des moyens de rétablir ou au moins conserver des marges de manœuvre pour la commune. Il a examiné une simulation de l'endettement supportable pour le futur projet de gymnase, constaté que son niveau de fiscalité était souvent inférieur à celui de communes comparables qui ont parfois déjà relevé leurs taux d'imposition pour compenser la baisse des dotations. Après débat, il a décidé de relever de façon limitée – 2 % - les taux d'imposition (taxe d'habitation et taxes foncières) en 2018, après 3 ans de stabilité suivant la baisse de 10 % décidée en 2014.

	Taux 2014 à 2017	Taux 2018	Produit attendu
Taxe d'habitation	8,91%	<b>9,09%</b>	<b>309 969 €</b>
Taxe foncière (bâti)	9,73%	<b>9,92%</b>	<b>297 302 €</b>
Taxe foncière (non bâti)	49,27%	<b>50,26%</b>	<b>14 274 €</b>
		<b>Total :</b>	<b>621 545 €</b>

Pour mémoire :	Taux moyens communaux 2017	
	national	départemental
Taxe d'habitation	24,47 %	18,16 %
Taxe foncière (bâti)	21,00 %	22,52 %
Taxe foncière (non bâti)	49,46 %	97,02 %

Dans ces conditions, un excédent prévisionnel de fonctionnement pouvant abonder la section d'investissement, qui s'érodait progressivement, est maintenu à un niveau correct.

## Essai circulation des bus sur notre commune

En accord avec la Région et la C.C.V.G., la municipalité a réalisé une expérimentation de circuits scolaires alternatifs pendant 3 jours courant mars. La modification portait sur la sortie des bus desservant le collège.

Ces bus ont donc pris le chemin suivant : rue du stade, rue du Rhône, rue du 8 Mai 45 et rue du centre en sens interdit pour sortir dans le rond-point de la Mairie. Des feux provisoires ont été installés rue du Centre pour permettre le passage en contresens, actionnés pendant 10 minutes.

Cette solution permettrait de désengorger la rue des Juifs mais serait une solution provisoire en attendant une future

déviations desservant directement la Forêt. Des négociations sont en cours avec la région et la C.C.V.G, compétentes en matière de transports scolaires, toute décision communale étant subordonnée à un engagement financier substantiel de ces deux partenaires.



# Le Budget communal pour 2018 (suite)

La section d'investissement comporte essentiellement le remboursement du capital des emprunts passés et les opérations d'aménagement. L'exercice 2018 se présente comme une nouvelle année de transition avant un investissement particulièrement lourd : la construction d'un second gymnase et la refonte des équipements sportifs pour faire face aux besoins du collège et des associations.

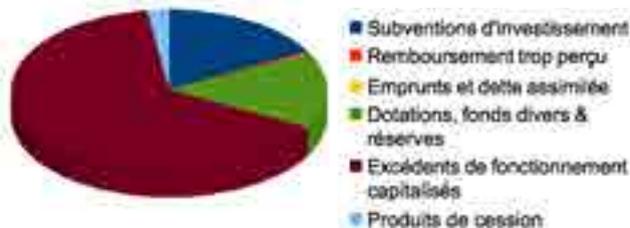
## Section d'investissement 2018

		BI 2018
<b>Dépenses 2018</b>	Immobilisations corporelles	5 280 €
	Immobilisations en cours (opérations)	548 899 €
	Autres immobilisations	0 €
	Dotations et subventions	765 €
	Emprunts et dette assimilée	190 890 €
	Dépenses imprévues	0 €
	<b>TOTAL dépenses réelles</b>	<b>745 834 €</b>
	Dépenses d'ordre	23 765 €
	<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>	<b>769 599 €</b>
	Report déficit n-1	193 113 €
<b>TOTAL Dépenses après reports résultat</b>	<b>962 712 €</b>	
<b>Recettes 2018</b>	Subventions d'investissement	88 899 €
	Remboursement trop perçu	2 900 €
	Emprunts et dette assimilée	0 €
	Dotations, fonds divers et réserves	80 000 €
	Excédents de fonctionnement capitalisés	338 463 €
	Produits de cession	12 000 €
	<b>TOTAL recettes réelles</b>	<b>522 262 €</b>
	Recettes d'ordre (dont mouvements entre sections)	440 450 €
<b>TOTAL Recettes d'Investissements</b>	<b>962 712 €</b>	

### Dépenses d'investissement 2018



### Recettes d'investissement 2018



Le budget voté permet ainsi de réaliser un programme d'opérations pour 548 900 € correspondant à la reconduction d'actions habituelles et à l'engagement de projets neufs, parfois reportés, en privilégiant ceux bénéficiant de concours externes.

Se poursuivront l'élaboration de deux projets pluriannuels : le projet gymnase avancera pour aller jusqu'au permis de construire et la consultation des entreprises, et la révision du PLU déroulera plusieurs phases d'élaboration avant le lancement de l'écriture du règlement.

La voirie communale verra une nouvelle tranche de la route de Côte Envers, subventionnée, et un programme de « point-à-temps », traitement des « nids de poule » et renforcement de bords de chaussée afin d'éviter plus de dégradation.

Les autres opérations couvriront une tranche de travaux de mise en accessibilité de notre agenda programmé d'accessibilité, la fin du programme de conteneurs enterrés par le SICTOM, une tranche de réfection des bouches à incendie, le changement en continu par des lampes LED plus économes, une tranche de reprise des concessions abandonnées du cimetière pour les réattribuer, enfin des travaux de sécurité dans les bâtiments communaux et les écoles (contrôle accès et intrusion).

Les autres projets communaux, comme l'aménagement de nouveaux parkings ou la mise aux normes de la maison des associations, seront préparés pour être programmés en 2019.

Bien entendu, ce programme ne repose que sur les recettes classiques d'investissement et l'autofinancement, sans emprunt cette année.

Ce budget, après débat, a été adopté à l'unanimité par les membres présents du Conseil municipal.

# Travaux

## Voirie communale

La commune, du fait de son étendue, a un linéaire de voirie important : 46,44 km, auxquels il faut ajouter 9 000 m<sup>2</sup> de places. Plus des 2/3 sont en enrobé, mais il reste d'importantes sections en « bicouche » et quelques unes non revêtues.

Depuis plusieurs années, la municipalité s'est dotée d'un outil de suivi de la qualité de cette voirie, avec attribution de notes de 0 à 10, qui vont des sections non revêtues à la limite du carrossable aux sections en bon ou très bon état.

Le dernier tableau révèle une note moyenne de 5,02, ce que l'on pourrait qualifier de juste passable.

En effet, ce réseau vieillissant supporte une circulation croissante et les moyens que le budget communal arrive à lui consacrer restent limités. Compte tenu des baisses des dotations et subventions, il n'y a pas de miracle à attendre, mais la nécessité de mettre la priorité sur les opérations qui assurent le maintien du patrimoine, d'où l'effort qui sera déployé cette année pour les « points à temps » (gros entretien) le traitement des nids de poule et le renforcement des bordures de chaussée, qui ont beaucoup souffert des orages des printemps 2017 et 2018.



## Accessibilité

Après le lourd chantier de l'accès à la salle de cinéma l'an passé, la commune poursuit en 2018 la mise en œuvre de son agenda d'accessibilité.

Ce printemps, les places de stationnement en ville et à proximité des équipements publics ont été complétées, redessinées et mieux signalées.

Le programme se poursuit avec les aménagements permettant une meilleure accessibilité par tous à la mairie.



## Fleurissement

Le printemps est comme chaque année l'occasion pour l'équipe du service technique de promouvoir le fleurissement de la ville.

Chaque année, de nouvelles compositions sont proposées, pour varier le plaisir des yeux, tout en veillant à bien rester dans la même enveloppe budgétaire allouée.



## Théâtre

Les deux propositions théâtrales, faites aux sangenestois ce premier semestre, leur ont permis de passer d'une pièce culte à une pièce contemporaine et de rencontrer toute une palette d'émotions.

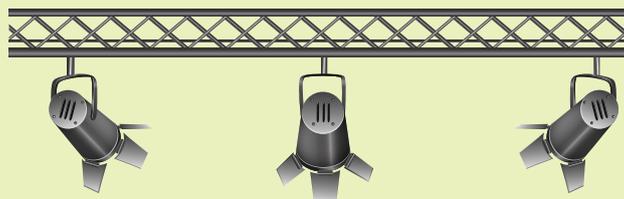
### Le Père Noël est une ordure

Soir de Noël burlesque où, à la permanence téléphonique parisienne de S.O.S. détresse amitié, des bénévoles sont perturbés par l'arrivée de personnages marginaux et farfelus, qui provoquent des catastrophes en chaîne. Au fil de la soirée, Pierre et Thérèse recevront tour à tour la visite de leur voisin, M. Preskovitch, qui leur présentera des spécialités gastronomiques de son pays toutes aussi infectes les unes que les autres, de Katia, un travesti désespéré, de Josette, la « petite protégée » de Thérèse ainsi que de Félix, fiancé déguisé en père Noël et les récurrents coups de fil de l'obsédé qu'on ne voit jamais.

Après avoir mis en scène « Les Fourberies de Scapin » de Molière, un classique du théâtre français, avec les comédiens professionnels du Chapiteau Théâtre Compagnie, Régis Rey a voulu monter avec ses comédiens amateurs, un autre classique du théâtre français « Le Père Noël est une ordure ».

Si le parallèle est fait avec ces deux œuvres c'est tout d'abord que certaines de leurs répliques sont cultes, qu'elles sont des piliers de la comédie populaire.

Il réussit à nous montrer que les protagonistes de cette comédie, des années après sa création, sont toujours présents autour de nous et que derrière cette façade remplie de générosité, se cachent toute la petitesse des hommes et leurs pires travers. Les comédiens et le metteur en scène perpétuent le succès de cette pièce qui doit sa popularité au décalage permanent entre la gentillesse et la méchanceté et qui s'impose comme une critique acide des bons sentiments.



### Oscar et la Dame Rose

(de Eric-Emmanuel Schmitt)

Oscar un petit garçon de 10 ans atteint d'un cancer à qui il ne reste que 12 jours à vivre... C'est le début de l'histoire proposée par la Compagnie Chapiteau théâtre aux sangenestois le jeudi 26 Avril. Autant dire que la soirée s'annonçait délicate. Sur scène trois artistes interpréteront plusieurs personnages, en particulier Mamie Rose. Cette ancienne catcheuse sera le rayon de soleil de l'enfant en lui proposant de vivre chaque jour comme 10 ans de sa vie. Dans un décor sobre mais avec des jeux de lumières, de la musique et quelques artifices, les comédiens ont entraîné les spectateurs dans un univers inattendu, parfois décalé, surprenant pour mieux faire

accepter la réalité du monde hospitalier. Remplie d'anecdotes cocasses et tendres où se mêlent le langage enfantin et des réflexions d'adultes, la pièce ne sombre jamais dans le pathétique mais est un véritable hymne à la vie. A la fin du spectacle ce sont des spectateurs conquis et émus qui ont pu échanger avec toute la troupe.



## Bibliothèque

Depuis quelques années, elle ne cesse de progresser dans beaucoup de domaines. Dix bénévoles assurent les permanences, l'équipement des livres, l'animation, la décoration et la gestion de la bibliothèque. Elle compte 175 adhérent(e)s de la commune et des communes alentours (Les Abrets, Aoste, Avressieux, Belmont-Tramonet, Domessin, Granieu, Grésin, Rochefort, Sainte-Marie-d'Alvey, Saint-Maurice-de-Rotherens). Ce sont 5 465 ouvrages qui sont mis à la disposition des adhérents : 3 018 livres adultes et 2 447 livres enfants. Savoie-biblio nous a prêté 259 livres, 5 livres audio et 5 CD musicaux.

### Quelques actions de 2017

Partenariat avec le cinéma Atmosphère dans le cadre du festival CINEMINO.

Expérience Poétique Itinérante et Collective – d'Attignat Oncin à Grésin.

Partenariat avec les bibliothèques de l'Avant-Pays Savoyard organisé par le SMAPS.

### Des projets 2018

Les partenariats avec le Cinéma et Parisolidarité vont continuer.

Le portage de livres devrait se développer.

L'édition 2018 « Ma bibliothèque en fête » est en cours de construction.



## Coup de projecteur sur Synfonia



L'histoire de SYNFONIA commence en 1854 avec l'Abbé Anthelme LOUIS, Curé de ST GENIX sur GUIERS qui fonde la société musicale. En 1898, Monsieur BOURGEOIS, directeur des écoles, crée « l'amicale des anciens élèves » et en 1901 la « Fanfare de l'Amicale ». Après quelques années d'interruption de 1956 à 1971, la fanfare reprend son activité avec Robert COMBAZ et une douzaine de musiciens, sous la présidence d'Henri JOSSERAND. A la suite d'un concours à AIX LES BAINS le 12 janvier 1978, la fanfare change de nom et devient « Harmonie de l'Amicale ». Depuis 1992, les musiciens de l'époque lui ont donné le joli nom de SYNFONIA.

Afin d'apporter du sang neuf à l'harmonie,

SYNFONIA crée en 2013 un orchestre d'apprentissage pour tous ceux qui désirent apprendre à jouer d'un instrument. Pour compléter l'offre, l'association démarre également pour les plus jeunes, des ateliers d'éveil et de découverte instrumentale.

Aujourd'hui, sous la présidence de Jenny TURPAIN, qui a succédé fin 2017 à Jean-Claude TRILLAT, les 30 musiciens de SYNFONIA travaillent sous la direction de Titouan CHARVIN, successeur de Romain TALON, en répétition tous les samedis à ST GENIX. Ils apportent leur concours à l'animation de l'Avant Pays Savoyard et aux manifestations officielles (8 mai, 14 juillet et 11 novembre) des Avenièrès et de St Genix.

# Etablissements sociaux et médico-sociaux

## Rapprochement des établissements des CCAS : L'audit est lancé

Le dernier bulletin municipal vous avait présenté la démarche de rapprochement initiée entre les CCAS de St Genix-sur-Guiers et de Pont-de-Beauvoisin (73) pour essayer de mieux répondre aux besoins des personnes âgées et dépendantes de notre territoire géographique du Val Guiers.

La première étape a été franchie avec la mise en place de l'équipe de Direction commune, désormais opérationnelle.

La poursuite de la démarche, favorablement accueillie par nos autorités de tutelle (Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental) repose sur un audit de la situation et des ressources, pour dégager les modes d'organisation et de mise en œuvre les plus pertinents : il s'agit de faire face à la pression financière à laquelle nos établissements – comme tous ceux du pays – sont soumis, comme l'a montré l'actualité nationale. Notre volonté est de garder la qualité dans les réponses aux demandes de nos séniors quel que soit leur choix de lieu de vie : un pari sur l'avenir !

Après appel à candidature sur la base d'un cahier des charges, le bureau d'études « Décision Publique » a été retenu et a commencé à intervenir.

Un Comité de pilotage, regroupant des élus des deux CCAS, la direction commune, et associant la Communauté de communes Val Guiers, a arrêté le calendrier d'ensemble :

**1<sup>ère</sup> étape : phase de recueil des données :** elle se déroule ces mois de mai et juin : outre

l'échange de documents des établissements, cette phase s'appuie sur des entretiens avec les principaux acteurs des deux communes et CCAS, mais aussi de partenaires institutionnels ou associatifs intervenant dans le maintien à domicile des personnes âgées. Elle comprend un questionnaire adressé à l'ensemble des personnels, pour réponses individuelles ou collectives. Par ailleurs est mené un diagnostic financier externe de l'ensemble des services et structures. Une restitution est faite au Comité de pilotage avant d'engager la phase suivante.

**2<sup>ème</sup> étape : phase d'élaboration de scénarii de rapprochement :** elle se déroulera au cours de l'été et reposera sur un séminaire des élus et une étude juridique et financière des options. Elle se conclura par un choix et une éventuelle aide à la mise en œuvre (3<sup>ème</sup> étape optionnelle).

L'objectif n'est pas de faire table rase du passé, mais au contraire de préserver l'identité fondatrice de chaque établissement, de garantir le niveau de qualité du service apporté aujourd'hui, et de mieux se préparer à faire face à l'évolution des besoins des personnes âgées sur le territoire, en développant un offre plus cohérente.

L'association de la communauté de communes va dans le sens du développement d'un territoire gérontologique Val Guiers bénéficiant d'un niveau de service élevé, et pourrait préfigurer une évolution vers un Centre intercommunal d'Action Sociale (CIAS) que la loi encourage de nos jours.



# Santé et affaires sociales

## intergénérationnel : collégiens et aînés

Après les rapprochements entre personnes âgées et les élèves de maternelle, autour notamment du jardinage, ou les jeunes du club Ado, autour de l'informatique, les liens intergénérationnels continuent à se développer avec un nouveau partenariat entre notre EHPAD Les Florales et le Collège de la Forêt.

Une convention a été passée, qui prévoit des activités communes telles que présentations, échanges autour du vocabulaire ...

Le vendredi 4 mai, ce sont les collégiens qui se sont rendus à l'EHPAD : ils ont pu déjeuner avec les résidents.

Le jeudi 14 Juin, un groupe de résidents est venu au collège pour un repas partagé et des échanges autour des chansons, avec la chorale du collège.

Pourquoi pas une chorale intergénérationnelle à la prochaine rentrée scolaire ?



## Mars Bleu 2018

A l'occasion de Mars Bleu, mois national de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, DOC Savoie, l'UFOLEP, le SGAC (cyclisme) et la mairie se sont associés pour une journée sportive de mobilisation, le 25 mars 2018.

Outre les randonnées cyclotouristes et pédestres proposées, toute la journée, des stands

d'associations partenaires (Ligue contre le Cancer, MGEN...) ont participé à l'information des participants à l'intérieur du gymnase.



## Les « Colombes du Guiers »

LES COLOMBES  
DU GUIERS



Vous éprouvez des difficultés liées à une addiction, quelle qu'elle soit ? Vous vous sentez dépendante d'un produit ou de pratiques ?

Venez en parler avec un professionnel formé

aux problématiques d'addiction : l'association LE PELICAN a mis en place un groupe de parole « Les Colombes du Guiers », destiné uniquement aux femmes le **dernier Jeudi de chaque mois de 19 h à 20 h.**

Renseignements : 06 45 47 41 27

## Journée mobilité douce

Ce 16 juin, la commune s'est associée à l'Agence EcoMobilité pour proposer aux habitants d'expérimenter divers moyens de déplacements doux, notamment des vélos à assistance électrique. Cette action prolonge l'opération « Bouger sur prescription » qui se déroule sur l'Avant-Pays Savoyard. L'idée est qu'avec la « balade branchée », on peut rester en bonne santé.



# Affaires sociales (suite)

## Après-midi « jeux et animations », parents-enfants

Le vendredi 11 Mai, pour la seconde fois, l'association PARI Solidarité et ses partenaires - le REAAP 73, la bibliothèque de St Genix et la ludothèque de Grésin - ont proposé aux familles du Territoire un après-midi « jeux et animations » à la salle polyvalente. Au programme :

- Animations : jeux de société, de construction, d'imitation...



- Jeux géants en bois
- Ateliers créatifs, musical (avec Bulle 2 Zic) et lecture
- Représentation de danse des élèves d'Art et Danse
- Exposition de peintures des ateliers art plastique et art thérapie

Un retour très positif des familles venues nombreuses (152 personnes).



## Ateliers « Art Thérapie » et après-midis créatifs

En 2017, des ateliers art-thérapie avaient été organisés par PARI Solidarité, avec un bilan très positif des participant(e)s et de l'art thérapeute qui, au fur et à mesure des séances, a constaté un fort engagement des participants au niveau du relationnel et du développement de leur autonomie. Ils ont été poursuivis jusqu'à fin décembre 2017 et un nouveau projet a été monté pour 2018.

L'objectif principal du projet est toujours de créer du lien, rompre l'isolement, améliorer l'estime de soi, aider les personnes à reprendre confiance, développer la bienveillance en échangeant sur ses difficultés ou sur des comportements dus à des pathologies.

Ces ateliers se déroulent dans les locaux de l'association une fois par semaine les lundis de 14h à 15h30. Ils sont ouverts en priorité aux seniors et complétés par un public (tout âge) fragilisé. Le groupe est ouvert à 7/8 personnes maximum par session.

Après deux sessions au premier semestre, les activités reprennent du 1<sup>er</sup> septembre au 23 décembre 2018.



Parallèlement, depuis début Mars, Charlotte TRONCHON, en formation de médiateur artistique, propose des ateliers créatifs les jeudis de 14h à 16h dans les locaux de l'association PARI Solidarité. Ils sont ouverts à tout public avec une priorité aux seniors et personnes fragilisées.



# Ecoles et affaires scolaires

## Ecole maternelle : une fête pour de l'eau

Le cycle de l'eau fait partie des thèmes inscrits aux programmes de l'école.

Le temps scolaire, par une série d'expériences réalisées en classe, sort l'enfant d'une représentation d'abord imaginaire du monde pour s'appuyer sur des observations et un débat contradictoire, d'où le savoir se construit petit à petit.

La fête de l'école du 17 mars est donc un moment hautement pédagogique où chaque apprentissage trouve une caisse de résonance : le regard positif des parents sur la prestation de leur enfant donne à ce dernier reconnaissance et assurance face à la scolarité qui l'attend.

Ainsi, la maternelle 123 Soleil a fait le choix de mettre en scène les découvertes réalisées en classe : l'eau qui gèle, la neige qui fond, l'eau qui s'infiltre, qui s'évapore... Chaque



section s'est chargée d'une évocation du cycle de l'eau :

- les petits découvraient l'eau liquide et le monde marin,
- les moyens illustraient les différentes formes de précipitations,
- les grands se lançaient dans l'exploration souterraine et les infiltrations.

Avec le concours de parents, de rétroprojecteurs et d'une bande son réalisée en classe, l'illustration scénique permettait d'appuyer le propos des élèves.

Enfin, en guise de récompense, toute l'école s'est rendue en fin d'année au musée de l'eau de Pont-en-Royans et aux Grottes de Choranches.



## « Vivons le paysage ! »

C'était le thème du concours organisé par la Bibliothèque Nationale de France, auquel les élèves d'ULIS de notre école élémentaire (enfants orientés par la Maison départementale des personnes handicapées) ont participé cette année.

A partir d'objets du quotidien (bouteille en plastique, caillou, polystyrène, balle...), les élèves ont essayé de reproduire des sons que l'on peut percevoir dans la nature lorsqu'on voyage de paysage en paysage. Ce travail a été mené en classe en s'appuyant sur les séances de musique menées par l'intervenante communale, M<sup>me</sup> Le Rouzic. Ont été présentés au jury deux jeux basés sur ces enregistrements

sonores, les cartes de jeux ont ensuite été réalisées par les élèves à partir de photos, d'images qu'ils ont collectées.

Cette production a retenu l'attention du jury et a reçu un prix. La remise officielle d'un lot de livres de l'École des Loisirs a eu lieu en classe le 3 mai 2018 pour le plus grand plaisir des élèves.



# Ecoles et affaires scolaires (suite)

## Jumelage classe UTAH (USA)

Cette année, les élèves de CM1 et CM2 de l'école « les Couleurs du Guiers » ont correspondu avec deux classes de « 5 th Grade » (CM2) de l'école d'Odyssey de la ville de Woods Croos en Utah (USA).

A travers de nombreux échanges, sous forme d'écrits, de vidéos, de posters et de photos, les élèves ont découvert avec enthousiasme la vie scolaire de leurs correspondants (découverte des différents habitats et organisation des classes). Ils ont aussi partagé quelques traditions du pays : Halloween et Thanksgiving et découvert l'Hymne américain.

La correspondance scolaire riche et motivante s'inscrit parfaitement dans l'état d'esprit des nouveaux programmes scolaires.

Ce projet qui a mêlé beaucoup de disciplines (histoire, géographie, sciences et production d'écrits...) fut très enrichissant pour tous les enfants.



## Ecole primaire : retour à la semaine de 4 jours

**Après 4 ans d'existence, le système des TAPs s'arrête à fin de l'année scolaire en cours. Les conseils d'école et la commission enfance-jeunesse de la CCVG ont voté pour un retour à la semaine de 4 jours, ce qu'a validé l'Académie.**

**Le mercredi sera une journée à nouveau entièrement libre pour les enfants à partir de septembre 2018. En conséquence la CCVG ouvrira le centre de loisirs sur l'ensemble de la journée du mercredi pour accueillir les enfants dont les parents travaillent.**

## La rénovation et l'agrandissement du centre de loisirs les Marmousets



Le centre de loisirs les Marmousets, situé au sein de l'école élémentaire les Couleurs du Guiers, va faire peau neuve.

Le préfabriqué doit être détruit pendant l'été afin de ne pas trop perturber nos écoliers et les travaux suivront jusqu'à fin 2019.

Une phase de rénovation est prévue sur le

rez-de-chaussée du bâtiment actuel et un agrandissement se fera dans son prolongement (à la place du préfabriqué).

La surface totale avoisinera les 640m<sup>2</sup>. Cette opération d'un coût total de 1 600 000 € HT relève de l'entière compétence de la C.C.V.G.

# Ecoles et affaires scolaires (suite)

## En bref

- Comme chaque année, la municipalité offre des calculatrices et des places de cinéma à nos élèves de CM2 qui rentrent en sixième en septembre, cette année ils sont 54, bonne continuation à eux !
- Le pique-nique de fin d'année a été programmé pour le lundi 2 juillet 2018 près

des terrains de jeux de boules, les enfants des trois écoles étant réunis pour manger en plein air de façon équilibrée.

- Nouveaux tarifs de notre cantine en septembre 2018 : pour un quotient familial inférieur ou égal à 799, le repas sera à 4,40 € et pour un quotient familial supérieur à 799, le repas sera à 4,65 €.

## Conseil Municipale jeunes

### Intervention de la gendarmerie à une séance de conseil

Courant mars, les conseillers municipaux jeunes ont entendu à leur demande une intervention de la gendarmerie, représentée par la gendarme Gaëlle Guiselin. Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment les dangers internet, les téléphones portables... Nos jeunes élus en ont profité pour poser de multiples questions : rôle d'un gendarme, sa tenue, la différence entre la police et la gendarmerie, le comportement à adopter dans notre commune, sur la route et quelle



réaction avoir quand on se fait aborder par une personne que l'on ne connaît pas. Cette rencontre a rencontré un vif intérêt de la part de nos jeunes !

## Commémorations :



Comme chaque année, le C.M.J. est présent lors des différentes cérémonies commémoratives.

Pour le 8 Mai les enfants présents ont lu un texte de Paul Éluard : « Un homme est mort » et deux d'entre eux ont accompagné le maire pour le dépôt de la gerbe près du monument aux morts.

# Conseil Municipale jeunes (suite)

## Participation du CMJ au nettoyage de notre commune



Suite aux différentes idées de campagne de nos jeunes conseillers, il a été décidé à l'unanimité de consacrer une séance au nettoyage du centre ville et des abords de notre commune. Équipés de gants, de gilets et de sacs poubelles, ils ont ratissé sur trois circuits les chemins et bordures de notre commune.

Pour ce faire, ils étaient divisés en trois groupes de cinq, ces circuits partaient de la mairie et se

sont rejoints à la salle polyvalente, parcourant rue du Centre, rue du Faubourg, place des Tilleuls, parc de la mairie, bords du Guiers...

Malgré des parcours écourtés par les averses, les jeunes ont été étonnés de la quantité et de la variété des déchets récoltés.

Ils ont décidé de renouveler et élargir cette opération l'an prochain.

## Sortie de mi-mandat le 7 juillet

Cette année, la commission scolaire en charge du C.M.J. a proposé aux jeunes conseillers de se rendre le samedi 7 juillet 2018 au meeting aérien : « Grenoble Air Show ».

A l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, les conseillers peuvent ainsi assister à un meeting aérien sous forme d'une grande fresque historique sur le thème de l'aviation de la Grande Guerre au XXI<sup>ème</sup> siècle. Le clou du spectacle est le passage de la patrouille de France.

Au sol, des expositions, des animations, la reconstitution d'un campement U.S. de la Grande Guerre, des simulateurs de



vols et stands divers ont permis de les faire patienter jusqu'au grand spectacle aérien. Une journée forcément riche en découvertes.

# Du nouveau au repaire Louis Mandrin



Après 10 années d'existence et près de 47 000 visiteurs accueillis, les équipes de l'Office de Tourisme Pays du Lac d'Aiguebelette, de la Communauté de Communes Val Guiers et du SMAPS ont travaillé ensemble pour vous proposer **une visite encore plus immersive et interactive de ce repaire** qui se développe sous la mairie de St Genix.

Bien évidemment, vous retrouverez les éléments clés de la réussite de la 1<sup>ère</sup> version : taverne, forêt et selles de chevaux vous attendent pour vivre **une aventure de contrebande aux côtés de Louis Mandrin**, qui laissera les meilleurs d'entre vous se saisir de sa **carte aux trésors** cachée dans un coffre fermé à clé !

Les décors ont été renouvelés, les vidéos modifiées et certaines salles ont été réinventées pour votre plus grand plaisir. Vous pourrez ainsi tester vos connaissances dans la toute **nouvelle bibliothèque** avant de vous **prendre en photo, costumé**, aux côtés de Louis Mandrin !

Le mieux étant de faire la visite par vous-même, **une entrée gratuite par famille vous est offerte sur présentation du coupon joint**. Dorénavant, des **visites en anglais et en hollandais** sont proposées

sur réservation et le site est entièrement **accessible aux personnes en situation de handicap** (moteur, visuel, auditif, mental). N'hésitez pas à venir avec votre famille et vos amis !



**Le Repaire Louis Mandrin**  
47 route de Pont-de-Beauvoisin  
73240 St-Genix-sur-Guiers  
04 76 31 63 16  
[www.repaire-mandrin.fr](http://www.repaire-mandrin.fr)

**LE REPAIRE Louis Mandrin**

**Bon pour une entrée gratuite**  
à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018

Le Repaire Louis Mandrin  
Tél. : +33 (0)4 76 31 63 16  
[contact@repaire-mandrin.fr](mailto:contact@repaire-mandrin.fr)  
[www.repaire-mandrin.fr](http://www.repaire-mandrin.fr)

47, route de Pont de Beauvoisin  
73240 Saint-Genix/Guiers (SAVOIE)

[facebook.com/Le Repaire Louis Mandrin](https://facebook.com/Le-Repaire-Louis-Mandrin)

# Les déchèteries se modernisent : vers une gestion automatisée des accès en 2018

Afin d'améliorer l'accueil des usagers particuliers ou professionnels, le Sictom du Guiers va mettre en place un système automatisé de contrôle des accès sur ses déchèteries, dont celle de Saint Genix sur Guiers.

La réflexion a été menée conjointement avec Morestel et le Nord Dauphiné avec l'objectif d'améliorer le fonctionnement des déchèteries de l'ensemble de ces syndicats et de les rendre accessibles à l'ensemble des habitants des territoires. Un tel dispositif existe déjà sur le Pays Voironnais.

Ce dispositif automatisé d'accès va permettre de :

- Réguler le nombre de véhicules sur le quai et ainsi vous permettre de déposer vos déchets dans de bonnes conditions ; cela participera à améliorer la fluidité de circulation sur le quai,
- Rendre le gardien plus disponible pour vous conseiller lors de vos dépôts,
- Améliorer le suivi des professionnels par une facturation automatique sans intervention des gardiens, au passage en déchèterie (en fonction du véhicule),
- de supprimer les conflits liés à l'identification des usagers en entrée de déchèterie,
- d'ouvrir l'utilisation des déchèteries aux habitants des territoires limitrophes et réciproquement.

Les déchèteries seront équipées d'une barrière à l'entrée de chacun des sites et d'une caméra de lecture des plaques minéralogiques des véhicules.



Pour être reconnu et permettre la levée de la barrière, le véhicule devra être enregistré au préalable auprès du SICTOM du Guiers.

Les inscriptions seront ouvertes dès l'été 2018, via le site internet du SICTOM ou par le renseignement d'un bulletin d'inscription qui sera disponible au sein de toutes les mairies et les déchèteries.

Le système ne sera installé qu'à l'automne 2018 pour une mise en œuvre opérationnelle en janvier 2019.

Vous serez informés de l'ouverture des inscriptions par la mise en place de panneau d'information en déchèterie et par la présence d'un agent d'accueil qui vous remettra un document résumant les modalités d'inscription.

L'utilisation des déchèteries par les professionnels est soumise à redevance et le système facilitera son application. Pour les particuliers, **l'accès reste gratuit** et l'enregistrement de son véhicule ne donne lieu à aucune facturation !

## Nouveaux commerces - Nouveaux services

### St Genix Fleurs



### Une boutique de fleurs a ré-ouvert à St Genix :

Pour vous accompagner à tous les moments de la vie,  
« **St Genix-fleurs** » vous accueille de 9h à 19h30 7 jours sur 7 !  
113, rue du Centre - Tél : 09 52 67 99 31  
stgenixfleurs@gmail.com

### Réfection et relooking de meubles



### Véronique vous attend aux « Ateliers Mondragon »

650A route de Duisse - Tél 06 15 63 62 35  
contact@relooking-meubles.fr - www.relooking-meubles.fr

de la rénovation classique à la réinvention d'objets vintage, redonnez vie à vos vieux meubles et recréez une déco à votre image.

# Nouveaux commerces - Nouveaux services (suite)

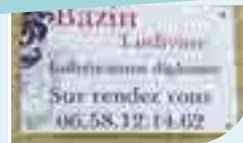
## Plomberie - Chauffage



### Une nouvelle entreprise de plomberie-chauffage

s'est installée dans le centre :  
**APCT** – Alexandre Baumgartner  
 55B rue des Juifs  
 Tél : 06 87 10 75 01

## Esthéticienne



**Ludvine Bazin, esthéticienne diplômée,** exerce sur St Genix-sur-Guiers, sur rendez-vous :  
 Route de Joudin  
 Tél : 06 58 12 14 62

## Vertes Sensations



**Dernière minute :** l'entreprise « **Vertes Sensations** », basée à Nances et bien connue des amateurs de sports de nature dans le Pays du Lac d'Aiguebelette, **installe à partir de cet été une base à St Genix**, à proximité du Guiers, vers les terrains de tennis. Cette base nouvelle est orientée vers les activités nautiques praticables tant sur le Guiers que sur le Rhône sauvage.  
[www.vertes-sensations.com](http://www.vertes-sensations.com)

# Etat civil 1<sup>er</sup> semestre 2018

## Naissances

Le 7 février 2018  
 Le 15 février 2018  
 Le 8 mars 2018  
 Le 1<sup>er</sup> juin 2018

**Julie, Lucie BERTHET**, fille de Sylvie KÖLLE et de Régis BERTHET  
**Elena LATARD-BATON**, fille de Elodie HERITIER-PINGEON et de Guillaume LATARD-BATON  
**Lilou, Caroline, Ghislaine FERREIRA**, fille de Sacha DUROUGE et Olivier FERREIRA  
**Damien, Claude, Albert DURAND** fils de Cindy, Michèle, Monique LUGAZ et Benoît, Eugène, Raymond DURAND



## Mariages

Le 27 janvier 2018  
 Le 28 avril 2018  
 Le 5 mai 2018  
 Le 12 mai 2018  
 Le 2 juin 2018  
 Le 9 juin 2018

**LATHUILLERE André**, Jean, Marcel et **CHERKAOUI Raja**  
**KERSSMAKERS Mohammad**, Abderrahmane, Mounir et **COURTIN Elodie**  
**COUX Michel**, Etienne et **BOISSEAU Marina-Aude**  
**AUGIER Alain**, René, Pierre et **GERBELOT Emma**, Claudia  
**COHARD Pierrick**, Alexandre, Louis et **DECULTIEUX Myriam**, Marie  
**BARBIER Yvan** et **GRAVIER Tiffany**, Amour, Amélie, Marine



Nota : La liste des décès enregistrés inclut les résidents des établissements situés sur la commune, notamment l'EHPAD Les Floraliès.

## Décès

Le 16 décembre 2017 **PERROUD Lucette**, Anthelmine, Simone veuve **PORTA** - 97 ans  
 Le 27 décembre 2017 **MEUNIER Camille**, Joseph - 83 ans  
 Le 17 janvier 2018 **GONON Marc**, Francis, Pierre - 83 ans  
 Le 19 janvier 2018 **TARDY Andrée**, Josette épouse **BILLIEMAZ** - 86 ans  
 Le 19 janvier 2018 **GUICHERD Alexandre**, Claudius - 94 ans  
 Le 25 janvier 2018 **BEUCAMP André**, Roger - 62 ans  
 Le 11 février 2018 **CLOPPET Lucette**, Joséphine épouse **BERTHET** - 64 ans  
 Le 14 février 2018 **CHAPPAZ Julie**, Hélène, Olga veuve **REY** - 96 ans  
 Le 22 février 2018 **MIGNOT René**, Antoine 81 ans  
 Le 22 février 2018 **ALLAMAND Germaine** veuve **SPADILIERO** - 91 ans  
 Le 03 mars 2018 **CASSIOTIS Nicolas** 90 ans  
 Le 14 mars 2018 **PRUDON-FONTAINE Daniel**, Pierre - 59 ans  
 Le 18 avril 2018 **COUSTIER Odette**, Elise veuve **GERBELOT** - 83 ans  
 Le 5 mai 2018 **BENAITON Germaine**, Louise veuve **BRET** - 95 ans  
 Le 5 mai 2018 **DEGOVE Brigitte**, Véra épouse **LOUVAT** - 72 ans



# Agenda du second semestre 2018

Samedi 30 juin et dimanche 1<sup>er</sup> juillet : . . . **Fête du four** - Club de Hand Ball (Places du bourg)  
Vendredi 6 et samedi 7 juillet : . . . . . **Tournoi de tennis de table P. SALOME** (Salle Dolto& Gymnase)  
Vendredi 13 juillet : . . . . . **Diner & animations** - Comité des Fêtes (Place des Tilleuls)  
21 h 30 : . . . . . **Retraite aux flambeaux** (Départ place de l'Hôtel de Ville)  
Vers 22 h : . . . . . **Feu d'artifice** (Rives du Guiers)  
Samedi 14 juillet : 11 h 20 : . . . . . **Défilé en centre ville du corps des sapeurs pompiers**  
11 h30 : . . . . . **Cérémonie officielle et vin d'honneur** offert par la Municipalité (Monument aux Morts)  
Jeudi 19 juillet, à partir de 17 h : . . . . . **Don du sang** (Salle polyvalente)  
Jeudi 26 juillet, à partir de 18 h : . . . . . **Marché de Mandrin** de l'Office de Tourisme (Place des Tilleuls)

Mercredi 15 août : . . . . . **Pèlerinage de la chapelle de Pigneux**  
Samedi 25 et dimanche 26 août : . . . . . **Grande Vogue annuelle** (Rives du Guiers)  
Dimanche 26 août : journée : . . . . . **Concours de boules** (Place de la Glière)  
22 h : . . . . . **Feu d'artifice** (Rives du Guiers)

Samedi 8 septembre - matinée : . . . . . **Forum des associations** St Genix-Aoste (Salle polyvalente)  
Dimanche 9 septembre : . . . . . **Fête annuelle des Terrasses et des Floralies** (Résidence autonomie « Les Terrasses »)  
Dimanche 16 septembre : . . . . . **Journée « Accordéon »** de l'association « Verticale » (Salle polyvalente)  
Vendredi 28 septembre : . . . . . **Accueil des nouveaux arrivants** - Salle du conseil municipal

Dimanche 7 octobre : . . . . . **Thé dansant** par « Entente et Amitiés » (Salle polyvalente)  
Dimanche 14 octobre : . . . . . **Randonnée pédestre** des Pralines buissonnières (Départ Salle polyvalente)  
Samedi 20 octobre : . . . . . **Soirée dansante** par « Bien vivre ensemble et solidaire » (Salle polyvalente)  
Jeudi 25 octobre, à partir de 17 h : . . . . . **Don du sang** (Salle polyvalente)

Samedi 10 novembre : . . . . . **Nuit du Bad** – Club de badminton (Gymnase)  
Samedi 17 novembre : . . . . . **Stage « Yoga »** d'Inspiration Yoga (Petite salle polyvalente)

Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 décembre : . . . **Boudin du ski-club** (Centre-bourg)  
Samedi 8 décembre : soir : . . . . . **Fête des Lumières** – Comité des Fêtes (Places du bourg)  
. . . . . **Marché de Mandrin** - Office de Tourisme (Place des Tilleuls)  
. . . . . **Concert de Sainte Cécile** – Synfonia (Salle polyvalente)  
Dimanche 9 décembre : . . . . . **Marché de Noël** de l'école Jeanne d'Arc (Salle polyvalente)  
Vendredi 14 décembre : après-midi : . . . **Marché de Noël** du Sou des écoles (Salle polyvalente)  
Dimanche 16 décembre : . . . . . **« Repas des anciens »** (Résidence autonomie « Les Terrasses »)  
Samedi 22 et dimanche 23 décembre : . . **Moules-Frites** de - Vallée du Guiers Football Club (Salle polyvalente)  
Vendredi 28 décembre, à partir de 17 h : . **Don du sang** (Salle polyvalente)

Bulletin d'information municipal de St Genix sur Guiers  
Directeur de la publication : Joël Primard, Maire  
Coordination : Jean-Claude Paravy, 1<sup>er</sup> adjoint

Mairie – 6, rue du Faubourg - 73240 ST-GENIX-SUR-GUIERS - Tél. 04 76 31 83 24 - [www.saint-genix-sur-guiers.net](http://www.saint-genix-sur-guiers.net)

Ont participé à la rédaction de ce numéro :  
PRIMARD Joël, PARAVY Jean-Claude, FAURE-LOMBARD Catherine, KREBS Jean-Marie, PICARD Marie-France, FRIOT Pierre-Yves, LAPIERRE Patrice,  
DEPLANTE Corinne et son équipe, OTPLA, SICTOM, MAURAS Gilles et PACCARD Nadine.  
Crédit Photo : Mairie et élus municipaux  
Conception et Impression : Imprimerie FAGNOLA